



DELIBERATION N° 03/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept février, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de LA FRETTE, sous la présidence de Monique CHEVALLIER Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de votes pouvoirs :	3
Nombre de votes contre :	0
Nombre d'abstentions :	0
Nombre de vote pour :	14 (dont 3 pouvoirs)

Date de convocation du conseil municipal : 20 Février 2020

Présents : Monique CHEVALLIER, Antoine DE CONCINI, Josette BERNAUDON, Denis FAYOLLE, Chantal ARNAUD, Michel MARMONIER, Catherine DECHENAUD, Denis PAILLET, Noël CARRIQUIRY, Bernard ESPITALIER, Roland LEVET-TRAFIT

Absents excusés : Mireille AUDOUARD (pouvoir à Monique CHEVALLIER), Florence GLEBIOSKA (pouvoir à Chantal ARNAUD), Dorian SILLANS (pouvoir à Roland LEVET-TRAFIT)

Absent non excusé : Benjamin TOSI

Secrétaire de séance : Josette BERNAUDON

FINANCES COMMUNALES 2020 - AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre, arrête les comptes de l'exercice 2019 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour rappel : déficit d'investissement reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : - 28 869.09 €
Pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : + 345 824.26 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (déficit) de la section d'investissement de : - 238 589.09 €
Un solde d'exécution (excédent-002) de la section de fonctionnement de : + 258 874.31 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
en dépenses pour un montant de : 446 275.15 €
en recettes pour un montant de : 126 651.00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 587 082.25 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

06 MARS 2020

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 587 082.25 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 17 616.32 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme



Le Maire, Monique CHEVALLIER